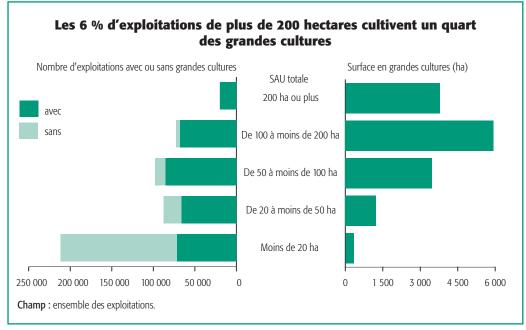
Exploitations de grandes cultures en France métropolitaine

Des grandes cultures dans deux tiers des exploitations

310 000 exploitations agricoles produisent des grandes cultures sur près de 15 millions d'hectares. Parmi elles, près de 40 % sont spécialisées en grandes cultures contre 31 % en 2000.

n 2010, près des deux tiers des exploitations agricoles cultivent des grandes cultures en France métropolitaine, comme en 2000. Mais cette proportion passe à seulement un tiers au sein des exploitations de moins de 20 hectares, et atteint 95 % pour les exploitations de 200 hectares et plus. Ces exploitations ayant des grandes cultures ont perdu un quart de leur effectif en dix ans. Les surfaces moyennes de grandes cultures qu'elles exploitent ont cependant fortement augmenté

dans toutes les régions. Ainsi, les grandes cultures occupent toujours près de 15 millions d'hec-6 % d'entre elles ont plus de 200 ha et occupent un quart de cette surface. Cette concentracultures a cependant légèrement diminué depuis 2000. En 2010, 22 % des exploitations cultivent 80 % de la sole en grandes cultures. En 2000, 18 % des exploitations seulement suffisaient à exploiter ces 80 %. Par comparaison, la concentration des surfaces totacultivent 80 % de la SAU.



Source: SSP - Agreste - Recensement agricole 2010 - résultats provisoires



Agreste: la statistique agricole

tares du territoire soit plus de la moitié de la superficie agricole utilisée. Ces exploitations y consacrent en moyenne 48 hectares. Près d'un quart d'entre elles possède moins de 20 ha et cultive 2 % de la surface en grandes cultures. À l'inverse, tion des surfaces en grandes les (SAU), moins forte, reste stable: un tiers des exploitations

La part des exploitations spécialisées en grandes cultures progresse...

Parmi les 310000 exploitations produisant des grandes cultures en 2010, seulement 119000 exploitations sont spécialisées en grandes cultures. Elles représentent 24 % de l'ensemble des exploitations métropolitaines contre 19 % >



Pour en savoir plus...

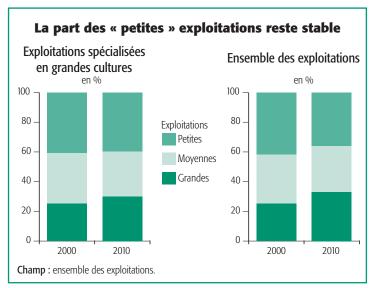
Consultez le site Internet du SSP: www.agreste.agriculture. gouv.fr



Résultats

Onglet Recensement agricole 2010

> en 2000. La surface moyenne de ces exploitations a progressé de plus de 20 %, elle atteint désormais 76 ha. Les céréales représentent toujours les surfaces les plus importantes au sein des exploitations spécialisées en grandes cultures. Le blé notamment : 86 % des exploitations produisant des céréales en cultivent. La surface en protéagineux s'est réduite en dix ans. En revanche, la filière oléagineux a accru sa surface totale cultivée grâce à l'augmentation notable de la surface en colza (+ 34 % au sein des exploitations spécialisées en grandes cultures). La proportion d'exploitations spécialisées en grandes cultures et produisant des cultures industrielles a diminué entre les deux recensements, tant en surface qu'en effectif. La betterave en constitue la première culture. La part de la surface cultivée en pommes de terre est stable. Ces deux cultures se sont concentrées dans les exploitations spécialisées en grandes cultures de moyenne et grande taille.



Source: SSP - Agreste - Recensements agricoles

... et la part des grandes également

En 2010, 30 % des exploitations spécialisées en grandes cultures sont des exploitations de grande dimension économique, contre 25 % en 2000. Cette évolution correspond cependant à celle de l'ensemble des exploitations. Certaines cultures sont plus présentes au sein des grandes exploitations. Par exemple, 95 % de la surface en pommes

de terre et 90 % de celle de betteraves y sont implantées. La surface de ces cultures y augmente depuis 2000, alors qu'elle recule dans l'ensemble des exploitations. Cette spécialisation est moindre pour les autres cultures.

Davantage de sociétés

En 2010, 31 % des exploitations spécialisées en grandes cultures ont opté pour un statut >

Moins d'exploitations pour des surfaces cultivées globalement stables 2010 2010/2000 **Exploitations** Exploitations spécialisées Évolution des moyennes et grandes Évolution Surface Évolution Surface exploitations spécialisées Nombre Nombre 2010/2000 de la culture 2010/2000 de la culture en grandes cultures Nombre Surface en % en ha en % en ha en % en % Céréales 270 108 - 26 9225074 103 229 5 317 715 14 209 113 _ 3279690 Blé - 24 540273388316 6 2 11 _ Maïs grain 99761 - 30 1615656 48929 11 946068 1 6 - 25 Orge 127728 1574611 50372 7 928898 3 22 Oléoprotéagineux _ 119371 14 2647781 67669 4 1884699 19 + - 10 Oléagineux 106957 2232582 62 574 4 1578509 8 16 Colza 72885 2 1463869 44 091 + 12 1042884 13 19 Protéagineux 39082 - 20 415 199 24 185 17 306 190 17 7 + Cultures industrielles 33614 30 482 037 23359 _ 20 408 505 20 11 + - 24 **Betteraves** 24262 383 624 18208 17 330550 14 16 Pommes de terre 20984 154448 10329 128 575 13 16

Champ: ensemble des exploitations produisant des grandes cultures.

Lecture: 209113 exploitations cultivent du blé en 2010, 99761 exploitations cultivent du maïs grain. Ainsi, une exploitation qui cultive du blé et du maïs grain sera comptée deux fois.



> de forme sociétaire, contre 22 % en 2000. L'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) est le statut qui progresse le plus. Ces évolutions vérifiées pour l'ensemble des exploitations sont particulièrement marquées pour les moyennes et grandes exploitations spécialisées en grandes cultures: 48 % sont en forme sociétaire en 2010 contre 36 % en 2000. Seules les movennes et grandes exploitations spécialisées en élevages de granivores (élevages porcins, avicoles et autres élevages hors sol) ont une proportion de sociétés plus élevée (56 %). Dans tous les cas, l'EARL est le statut le plus choisi parmi les formes sociétaires.

Recul du travail familial par exploitation

En 2010, une exploitation spécialisée en grandes cultures est

dirigée par 1,2 exploitant ou coexploitant. Cette moyenne est en très légère hausse depuis 2000, en raison de l'augmentation des formes sociétaires. En 2010, 47 % des chefs ou coexploitants des exploitations spécialisée en grandes cultures déclarent travailler à temps plein sur leur exploitation. Cette proportion est identique à celle de 2000, mais bien en deçà de celle déclarée par l'ensemble >

Modernisation des exploitations

■ Forte progression des capacités de stockage ventilé

En 2010, la capacité de stockage ventilé de céréales et oléoprotéagineux s'établit à 22 000 000 équivalent tonne de blé contre 13 800 000 en 2000 alors que le nombre d'exploitations équipées est quasi stable. Les exploitations spécialisées en grandes cultures détiennent, sans surprise, la plus grande capacité de stockage, devant les exploitations spécialisées en polyculture-polyélevage, en élevages porcins et en élevage de bovins lait. Ainsi 27 000 exploitations spécialisées en grandes cultures disposent d'une capacité de 14 400 000 équivalent tonne de blé en 2010. Leur capacité de stockage a progressé de plus de 50 % et leur capacité moyenne de plus de 40 % en dix ans. 36 % des moyennes et grandes exploitations spécialisées en grande culture sont dotées en 2010 d'installations de stockage en cellules ventilées. Comme en 2000, la région Centre détient la plus grande capacité de stockage et le plus haut taux d'équipement.

■ Des exploitations mieux équipées en bureautique

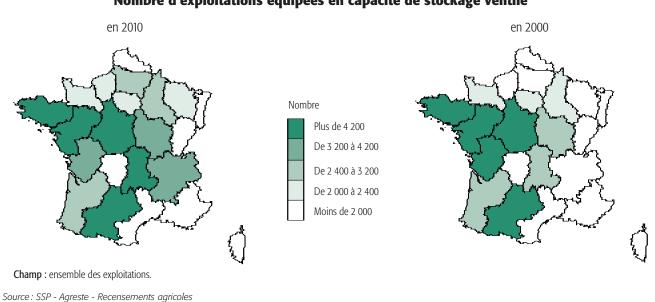
Les moyennes et grandes exploitations de grandes cultures utilisent Internet à hauteur de 68 % pour les besoins de leur activité agricole, notamment pour des achats d'intrants, de matériel, des déclarations administratives... 27 % d'entre eux utilisent un logiciel spécialisé en

comptabilité et 32 % un logiciel de gestion technique intégrant par exemple le GPS pour la pratique d'une agriculture de précision ou des outils de suivi de parcelles... Ces taux dépassent ceux de l'ensemble des moyennes et grandes exploitations.

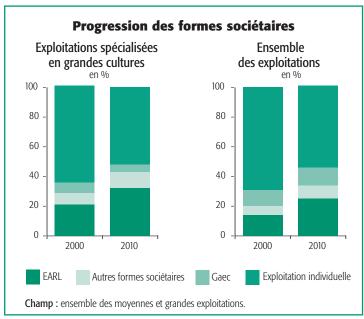
■ Assurance: quasiment 100 % des moyennes et grandes exploitations de grandes cultures ont souscrit un contrat d'assurance multirisque agricole

Globalement, les chefs d'exploitations spécialisées en grandes cultures souscrivent plus souvent à une assurance récolte contre les risques climatiques. Ils sont par contre moins nombreux que les exploitations spécialisées en herbivores à avoir opté pour une assurance multirisque agricole (ou incendie tempête) qui regroupe en un seul contrat la plupart des garanties utiles. Les moyennes et grandes exploitations spécialisées en grandes cultures ont, quant à elles, choisi la multirisque agricole à hauteur de 97 % d'entre elles contre 77 % pour l'assurance récolte; moins de 15 % de ces moyennes et grandes exploitations spécialisées en grandes cultures ont adhéré à un mécanisme de solidarité couvrant des risques sanitaires ou environnementaux.

Nombre d'exploitations équipées en capacité de stockage ventilé







Source: SSP - Agreste - Recensements agricoles

des chefs (plus de 60 %). Le travail à moins d'un quart de temps des chefs et coexploitants s'est développé dans l'ensemble des exploitations de grandes cultures: 31 % ont déclaré travailler moins d'un quart de temps sur leur exploitation en 2010, contre 28 % en 2000. Cette évolution est plus marquée pour les chefs et coexploitants d'exploitations de moyennes et grandes exploitations spécialisées en grandes cultures (13 % en 2010 contre 8 % en 2000). Au total, la quantité moyenne de travail des chefs et coexploitants d'exploitations spécialisées en grandes cultures s'établit à 0,63 Uta par personne. Elle a reculé durant ces dix dernières années. Ces exploitants et coexploitants sont assistés en moyenne par 0,3 autre actif familial, un niveau légèrement inférieur à celui de l'ensemble des exploitations.

Recours accru aux entreprises de travaux agricoles

Le nombre de salariés permanents hors famille, moins de 0,2 personne par exploitation, est resté globalement stable dans les exploitations spécialisées en grandes cultures quand il a progressé de 28 % dans l'ensemble des exploitations. Le volume de travail saisonnier, bien qu'encore relativement important avec 11 000 Uta, enregistre une baisse importante, -18 % par exploitation contre une progression de 14 % pour l'ensemble des exploitations. En revanche, le recours aux entreprises de travaux agricoles s'y est fortement amplifié et atteint 3 000 Uta en 2010. D'une manière générale, les moyennes et les grandes exploitations spécialisées en grandes cultures ont un profil légèrement accentué par rapport à l'ensemble des exploitations de la spécialité: stabilité du nombre de chefs d'exploitation et coexploitants, diminution un peu plus importante des actifs familiaux et des salariés permanents hors cadre familial, recours plus faible au travail saisonnier et recours accru aux entreprises de travaux agricoles >

Diminution moins rapide des	exploitations	spécialisées	en grande	s cultures
	1	dont ou	alaitations	dont moyennes

	Ensemble des exploitations		dont exploitations spécialisées en grandes cultures		dont moyennes et grandes exploitations spécialisées en grandes cultures	
	2 010	Évolution depuis 2000	2 010	Évolution depuis 2000	2 010	Évolution depuis 2000
		en %		en %		en %
Exploitations agricoles (millier)	490	- 26	119	- 6	71	- 4
Surface agricole utilisée moyenne (hectare)	55	+ 31	77	+ 14	120	+ 13
Chefs d'exploitations et coexploitants par exploitation	1,23	+ 7	1,16	+ 3	1,25	+ 4
dont femmes	0,33	+ 18	0,31	+ 12	0,28	+ 17
Travail des chefs et coexploitants par personne (Uta)	0,74	+ 5	0,63	- 3	0,78	- 5
Conjoints non coexploitants actifs et autres actifs familiaux (par exploitation)	0,42	- 28	0,32	- 28	0,37	- 32
Salariés permanents hors famille par exploitation	0,32	+ 28	0,17	+ 0	0,26	- 3
Travail saisonnier par exploitation (Uta)	0,16	+ 14	0,09	- 18	0,14	- 21
Entreprises de travaux agricoles par exploitation (Uta)	0,02	+ 81	0,02	+ 48	0,03	+ 52
Travail agricole par exploitation (Uta)	1,53	+ 6	1,09	- 7	1,51	- 9
Travail agricole par hectare de SAU (Uta)	0,03	- 19	0,01	- 18	0,01	- 20

Champ: ensemble des exploitations.

Source : SSP - Agreste - Recensements agricoles



> (ETA). Globalement, le travail agricole atteint 1,09 Uta par exploitation en 2010 dans les exploitations spécialisées en grandes cultures, en baisse de 7 % par rapport à 2000, contre 1,53 Uta par exploitation dans l'ensemble des exploitations, volume en hausse de 6 %. Compte tenu de l'augmentation de la SAU moyenne de ces exploitations, la productivité apparente du travail a fortement augmenté, comme d'ailleurs dans l'ensemble des exploitations (le travail agricole à l'hectare a diminué de 20 % au sein des exploitations spécialisées de grandes cultures de moyenne et grande dimension).

Féminisation des chefs d'exploitation

En 2010, les femmes sont un peu plus souvent qu'en 2000 chefs d'exploitation ou coexploitantes (26 % en 2010 contre 24 % en 2000). La part des femmes est la même dans les exploitations de grandes cultures que dans l'ensemble des exploitations en 2010. Par exploitation, le nombre de femmes chefs ou coexploitantes a augmenté dans les moyennes et grandes exploitations spécialisées en grandes cultures, comme dans l'ensemble des exploitations, d'un peu moins de 20 %. L'obligation pour les conjoints d'exploitants d'acquérir un statut a contribué à l'augmentation du nombre de femmes chefs d'exploitation ou coexploitantes.

Niveau de formation plus élevé

Toutes tranches d'âge confondues et à l'image de l'ensemble des spécialités, le niveau de formation des chefs d'exploitations spécialisées en grandes cultures s'est considérablement élevé. Au regard du niveau de formation le plus élevé, 44 % d'entre

eux ont acquis un niveau secondaire court. Près de 80 % des exploitants de moins de 40 ans détiennent un diplôme de niveau baccalauréat. Parmi toutes les spécialités, les chefs d'exploitations spécialisées en grandes cultures de moins de 40 ans sont les plus nombreux à avoir suivi des études supérieures (44 %). Ils le sont encore plus au sein des moyennes et grandes exploitations. La formation des chefs d'exploitations agricoles les plus jeunes est à la fois renforcée par les conditions d'obtention de la dotation jeune agriculteur (DJA) qui requiert un niveau d'études minimum et par une offre de formations élargie depuis plusieurs années. Cette évolution traduit aussi la professionnalisation des exploitations aui utilisent des techniques de production et de gestion plus pointues.

Des chefs plus âgés

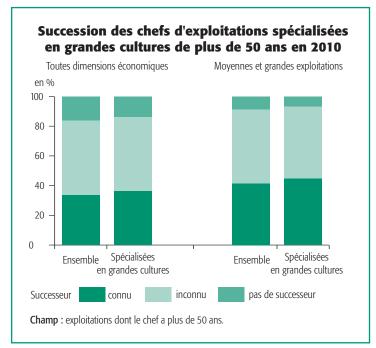
42 % des chefs d'exploitations de grandes cultures ont moins de 50 ans en 2010 contre 55 % en 2000. Parallèlement, la part des 60 ans et plus y est aussi plus représentée, alors que pour l'ensemble de l'agriculture la part des sexagénaires est moins élevée en 2010 par rapport à 2000.

Une succession mieux assurée

Par rapport à l'ensemble des exploitations, celles qui sont spécialisées en grandes cultures et qui ont un chef d'exploitation de plus de 50 ans connaissent davantage leur successeur. Et parmi les exploitations spécialisées en grandes cultures, les moyennes et grandes ont plus souvent un repreneur désigné. Elles sont, par ailleurs, moins appelées à disparaître que les autres. Pour 75 % des cas, le repreneur est un membre de la famille non coexploitant.

Jeanne Gabrysiak Daniel Rodier

SSP - bureau des statistiques végétales et animales



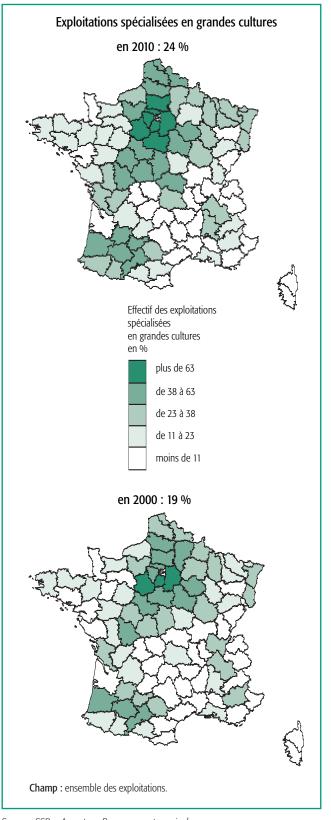
Source: SSP - Agreste - Recensement agricole 2010 - résultats provisoires



Pas de modification notable dans la répartition régionale des cultures entre 2000 et 2010

- Quelle région domine pour quelle caractéristique?
 - superficie moyenne en grandes cultures par exploitation: lle-de-France.
 - effectif d'exploitations spécialisées en grandes cultures: Midi-Pyrénées.
 - surface en céréales: le Centre, notamment grâce au blé et à l'orge. L'orge s'est également beaucoup implanté en Champagne-Ardenne et s'est développée en Bourgogne. Le Centre concentre aussi la plus grande surface en colza.
 - progression de la surface en grandes cultures: la Basse-Normandie (10 % en 10 ans) grâce notamment à la progression des surfaces en blé et colza.
 - surface en maïs: Aquitaine. Midi-Pyrénées a perdu plus de 20 % de sa surface dans cette culture entre 2000 et 2010.
 - réduction des surfaces en protéagineux: toutes les principales régions productrices, notamment Champagne-Ardenne qui a perdu 37 % de ses surfaces en protéagineux.
 - cultures industrielles: Picardie grâce notamment à la betterave et à la culture de pommes de terre augmenté de près de 50 % en Haute-Normandie et dans le Centre, avec des exploitations dont la taille a grossi de presque 40 % en Haute-Normandie.
 - Surfaces en pommes de terre: Picardie, Nord-Pas-de-Calais; elles ont également augmenté de près de 50 % en Haute-Normandie et dans le Centre.
- La proportion d'exploitations agricoles spécialisées en grandes cultures au niveau national a augmenté de cinq points entre 2000 et 2010. Cette tendance est quasi générale en France métropolitaine. Les grandes cultures restent l'affaire des plaines du Bassin Parisien, du Nord, d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées qui se sont davantage spécialisées. Leur superficie moyenne a augmenté dans la quasi-totalité des régions.

Une répartition hétérogène sur le territoire



Source: SSP - Agreste - Recensements agricoles



	1979	1988	2000	2 010	Variation 2000-201
		en %			
Blé tendre	4054	4380	4897	4896	+ 0
Blé dur	108	287	339	506	+ 49
Orge et escourgeon	2 762	1828	1522	1 575	+ 3
Avoine	523	262	101	81	- 20
Triticale	323	127	241	383	+ 59
Seigle	130	76	30	30	- 1
Maïs y c. maïs fourrage	2 9 9 1	3 464	3 139	3 003	- 4
Sorgho	86	43	58	46	- 20
Riz	7	15	20	21	+ 3
Autres céréales	175	89	65	71	+ 10
Ensemble céréales hors maïs fourrage	9 742	9 103	9 0 2 7	9 225	+ 2
Ensemble céréales y c. maïs fourrage	10 836	10 571	10 412	10 612	+ 2
Colza	271	828	1 176	1 464	+ 24
Betteraves industrielles	540	434	409	384	- 6
Pommes de terre	204	143	158	154	- 3
Ensemble grandes cultures	12 404	13 954	14839	14 583	- 2

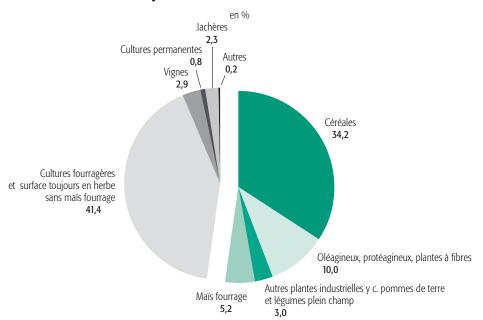
Champ: ensemble des exploitations.

Source: SSP - Agreste - Recensements agricoles

Les grandes cultures dans la SAU totale

■ Depuis 2000, la part des grandes cultures a augmenté. En effet, la jachère, obligatoire en 2000, ne l'est plus en 2010 avec la réforme de la politique agricole commune (Pac). Ainsi, sa surface a diminué de moitié au profit des céréales, oléagineux, protéagineux et plantes à fibres. D'autre part, la diminution de la surface en grandes cultures est moindre que celle de la SAU totale.

Répartition de la SAU en 2010



Source: SSP - Agreste - Recensement agricole 2010 - résultats provisoires



Définitions

- Le champ étudié ici est celui des exploitations agricoles de France métropolitaine, hors pacages collectifs.
- L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères:
 - elle a une activité agricole de production ou de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales;
 - elle atteint une certaine dimension: soit 1 hectare de surface agricole utilisée (SAU), soit 20 ares de cultures spécialisées;
 - sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

■ Grandes cultures

Dans cette étude, nous avons restreint le champ des grandes cultures et les exploitations considérées sont ici celles qui cultivent des (du) :

- · céréales,
- oléoprotéagineux (dont légumes secs),
- plantes à fibres,
- cultures industrielles: betteraves industrielles, houblon, tabac, plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires, semences grainières, chicorée à café, racine d'endive et autres plantes industrielles,
- maïs fourrage,
- pommes de terre,
- jachères.

- Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation et coexploitants, et les membres de la famille (conjoints et enfants, dès lors que ceux-ci fournissent un travail sur l'exploitation). Les salariés permanents travaillent toute l'année (même à temps partiel). Les salariés saisonniers ont travaillé une partie de l'année seulement (même à temps complet pendant cette durée). Le travail effectué sur l'exploitation comprend aussi les prestations fournies par les entreprises ou les CUMA. Il est alors compté en temps de travail.
- L'unité de travail annuel (Uta) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur l'année.

■ La dimension économique et la spécialisation :

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (orientation technico-économique).



- Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald Conception : Yann Le Chevalier
- Composition : SSP Impression : SSP Toulouse Dépôt légal : à parution ISSN : 1760-7132 Prix : 2,50 €